

Allocution de la Vice-Première ministre et ministre de l'Égalité des chances à l'occasion du lancement des « Assises de l'Interculturalité »

I. Les nouveaux visages de la Belgique

Quand on évoque le visage changeant d'une Belgique qui ne sera plus jamais la même, on se limite généralement à son seul visage institutionnel qui certes n'a pas fini d'évoluer. Hélas, on pense rarement à son vrai visage, celui de ses habitants, celui de ceux et de celles qui lui donnent tous les jours sa vie, son âme et son futur.

Et c'est pourtant ce visage-là, celui de ses citoyens, qui est sans doute en train de la transformer bien plus profondément que ne le pourraient ses propres institutions. Exceptionnellement, les chiffres peuvent parvenir à dessiner mieux que quiconque la nouvelle apparence, trop souvent méconnue, de la population de notre pays et ils sont éclairants :

1. Dans notre pays, on dénombrait au 19 juin 2009, 972.000 personnes **de nationalité étrangère**, soit près de 10 pc de la population. Parmi cette population, 2/3 sont des ressortissants de l'Union européenne (U.E. – 27), et 1/3 sont des ressortissants extra-communautaires dont la majorité est composée, dans l'ordre décroissant d'importance, de Marocains, de Turcs et de Congolais.
2. Au chiffre de la population de nationalité étrangère, il convient d'ajouter les 725.000 personnes approximativement nées à l'étranger, et qui ont acquis la nationalité belge ; cette **population née à l'étranger** avoisine donc 1,7million de personnes, soit ± 16 pc de la population. Parmi cette population de personnes nées à l'étranger, 55 % proviennent d'un des Etats-membres de l'Union européenne (U.E. – 27), 15 pc sont d'origine marocaine, 9 pc d'origine turque, et ensuite d'origine congolaise et asiatique.
3. Parmi les populations d'origine non communautaire, les Belges sont aujourd'hui majoritaires, par exemple 72% au sein de la communauté turque, 68% au sein de la communauté marocaine et 65% au sein de la communauté congolaise.
4. Enfin, si on ajoute à la population née à l'étranger, les personnes dont un des parents au moins est né à l'étranger, on arrive à un groupe composé de 2 millions de personnes, soit 19,5 pc de la population.
5. La population étrangère est plus jeune et elle se concentre davantage dans les tranches d'âge comprises entre 25 et 54 ans que la population belge. Seuls 6% des étrangers non européens ont plus de 65 ans alors

que seuls 18% des Belges et 14% des Européens entrent dans cette classe d'âge.

6. 27% de la population totale de la Région de Bruxelles-Capitale est étrangère contre 5 pc de la part d'étrangers en Région flamande et 9% en Région wallonne.

Voilà Monseigneur, Mesdames, Messieurs, le visage de votre Pays et de ceux qui en font battre le cœur.

II. L'audace de la lucidité

Ces citoyens, Monseigneur, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs, qu'ils soient nouveaux Belges ou non, qu'ils aient la peau claire ou basanée, qu'ils aillent à l'église ou non, qu'ils aient des cheveux dans le vent ou qu'ils portent un foulard ou une kippa - ces citoyens, s'ils se connaissent certes beaucoup mieux qu'il y a 20 ou 30 ans, se connaissent encore trop peu et trop mal. Cette ignorance engendre des peurs, crée des représentations simplistes, renforce les stéréotypes et les incompréhensions qui peuvent parfois prendre le nom plus grave de discriminations, vexations, humiliations et, si on n'y prend garde, conduire à la violence.

- Certes, en 40 ans, de nouveaux liens se sont créés, des projets mobilisateurs d'insertion se sont développés, des ghettos de pensée ou de briques ont été rayés, une nouvelle mixité a été imaginée.

- Certes, en 40 ans, des politiques audacieuses d'insertion, de diversité et d'accueil ont été mises en place, la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme s'est intensifiée avec le déploiement d'une politique ambitieuse de lutte contre les discriminations.

- Certes, en 40 ans, des aventures humaines magnifiques se sont déroulées, de nombreux dialogues entre les cultures ont été noués, un respect mutuel s'est créé, un grand nombre de talents issus de la diversité ont éclaté.

- Certes, en 40 ans, nos parlements et nos partis se sont diversifiés et nous avons eu la chance d'avoir des ministres et responsables politiques qui s'appellent Fadila, Emir, Naïma, ...

*

Ces avancées aussi importantes qu'indispensables ont permis à la Belgique d'échapper jusqu'à présent au syndrome des banlieues françaises et peuvent lui permettre de devenir, demain, la nation pionnière de l'interculturalité réussie. Elle en a toutes les qualités et capacités en raison notamment de l'histoire qui l'a façonnée, aux confluent des cultures latine et germanique. Mais la qualité et la capacité, hélas, ne suffisent pas, il faudra aussi et surtout de la volonté.

Il faudra avoir la volonté de regarder la réalité en face, il faudra avoir l'audace de la lucidité si nous voulons réussir le pari de l'interculturalité.

Lucidité, car nous ne pouvons taire l'aspect encore inachevé de cette évolution, les débats non clôturés, les consensus non atteints ni occulter les difficultés engendrées aujourd'hui par la multiculturalité croissante de la population belge.

- Oui, nous devons oser aussi reconnaître, sans tabous, qu'en 2009, certains citoyens d'origine belge n'ont pas toujours tous réalisé que les autres Belges, ceux qui proviennent de cultures et d'origines différentes, les jeunes de la troisième ou de la quatrième génération sont devenus des Belges comme eux et ne sont pas, ne sont plus, comme on l'entend encore trop souvent, des « étrangers », des « arabes », des « noirs » ou encore des « maghrébins » qui devraient « s'adapter ou rentrer chez eux », qui devraient avoir « les mêmes coutumes » que les « Belges ».

- Oui, nous devons oser reconnaître que notre pays n'est pas épargné par les importations de conflits, que nos synagogues doivent encore être sécurisées par des policiers et que des calicots antisémites inacceptables assimilant juifs et nazis peuvent se déployer en pleine ville lors de manifestations importantes.

- Oui, dans un pays qui prône la liberté religieuse nous devons oser dire que certains citoyens n'ont pas toujours tous réalisé que l'islam était devenue aussi une religion belge respectable suivie par près de 400.000 personnes, soit près d'une personne sur 20 en Belgique, et qu'il ne fallait pas confondre islamisme radical très minoritaire et islam modéré majoritaire, foulard librement choisi et foulard imposé, insertion et assimilation.

- Oui, nous devons dire que pour les jeunes mamans d'origine étrangère trouver un bail sans que l'on vous réponde que la maison est louée relève de l'exploit. Oui, nous ne pouvons cacher que, quand il postulera dans une entreprise, Pierre recevra la réponse que Mohamed ou Dieudonné ne recevront jamais ou rarement même s'ils ont un diplôme identique.

Regardons, comme l'a récemment initié la France, notre société en face, regardons le nombre d'enfants d'immigrés dans nos universités, dans certaines écoles, dans certains quartiers, dans certains mouvements de jeunesse, dans nos administrations, dans les services de police, sur les chaînes de nos télévisions, à la tête de nos entreprises ; « osons regarder notre système d'insertion qui trop souvent ne dépend pas de l'intelligence, ni du courage, ni de l'ardeur au travail, ni du mérite mais d'abord du milieu social d'où l'on vient, du quartier où l'on habite, du nom que l'on porte, de la couleur de sa peau. »

- Oui, nous devons nous demander comment faire comprendre un projet national, un projet de société collectif à l'enfant qui se sent prisonnier de son milieu, de son quartier, de ses origines, à l'enfant que l'on regarde de manière suspicieuse dans le tram.

- Oui, nous devons nous demander, comme d'autres avant nous, comment faire aimer la Belgique à ceux qu'elle tient encore trop à l'écart.

- Oui, nous devons oser parler des difficultés relationnelles voire des conflits rencontrés entre les personnes d'origines diverses, entre communautés, entre

Belges de souche et allochtones. Oui, nous devons oser dire à certains jeunes que l'on ne peut à la fois agresser et se plaindre d'être stigmatisés.

Voilà, Monseigneur, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs, la raison de notre présence ici, la raison de l'urgence des débats que nous lançons et qui visent à identifier des solutions nouvelles, des propositions concrètes et un projet mobilisateur que nous devons porter avec audace et détermination.

*

Cette urgence dépasse les frontières de notre pays, elle est universelle et elle se résume à la question exprimée par Amin Maalouf dans « le dérèglement du monde » :

« Toutes ces populations, différentes par la religion, la couleur, la langue, l'histoire, les traditions, et que l'évolution contraint à se côtoyer en permanence, saura-t-on les faire vivre ensemble de manière paisible et harmonieuse ? [...] Qu'il s'agisse des contrées où coexistent depuis des siècles des communautés différentes, ou bien de celles qui accueillent, depuis quelques décennies, des groupes importants d'immigrés, il est clair que la méfiance et l'incompréhension se développent, au point de compromettre toutes les politiques d'intégration ou même de simple cohabitation ».

Avec le développement, dans l'ensemble des pays européens et en Belgique en particulier, d'une troisième ou quatrième génération issue de l'immigration, avec les conséquences des nouvelles vagues d'immigration et des politiques de régularisation au sein de l'Union européenne, avec une certaine mondialisation de la mobilité humaine, nous avons besoin d'affiner et de faire évoluer la manière dont nos démocraties occidentales doivent appréhender l'interculturalité. Avec des regards innovants, nous devons imaginer et dessiner la manière harmonieuse de faire vivre ensemble et de fédérer - dans un même espace national ou régional ou local, dans des entités de vie quotidienne, dans des milieux éducatifs ou socio-professionnels - des citoyens, jeunes ou moins jeunes, aux histoires, aux cultures, aux religions et aux langues différentes. Il s'agit bien du défi des prochaines années.

III. le nouveau défi des 10 prochaines années : le défi du métissage et d'une interculturalité réussie

Le projet que nous nous devons de porter est sans doute l'enjeu de civilisation le plus important de ce 21^{ème} siècle.

Il s'agit ni plus ni moins de relever, comme l'ont déjà évoqué certains avant moi, le défi du métissage que nous adresse le 21^{ème}, un défi international, un défi européen, et un défi national : le métissage des cultures, des idées, des histoires, un métissage qui unit universalisme et différences mêlées les unes aux autres, un métissage qui construit par delà la diversité un sentiment commun d'appartenance et un patrimoine unique de valeurs intellectuelles et morales qui s'adressent à tous les hommes ; un défi qui doit être le miracle de notre démocratie, celui qui conjuguera la force des identités

ouvertes avec l'aspiration à l'universalisme.

La Belgique doit faire le pari de « L'interculturalité réussie », et d'une nouvelle forme de pluralisme : le pluralisme culturel, parallèlement à celle du pluralisme politique, un pluralisme qui mise à la fois sur la citoyenneté et les valeurs communes et sur la reconnaissance de différentes identités ouvertes.

Le défi que nous lançons s'intègre dans les cadres européen et mondial. Sur le plan européen, l'Année européenne du dialogue interculturel, en 2008, visait précisément à promouvoir la diversité culturelle en améliorant la coexistence et en encourageant une citoyenneté européenne active. Sur le plan mondial, les Nations Unies ont mis sur pied une « Alliance des civilisations » qui prend le contrepied des théories bellicistes développées par les tenants du « choc des civilisations ». Plus profondément, le défi que nous nous lançons participe à ce qui doit être pour moi le véritable karma de l'Europe. Celui de devenir une union des civilisations sur la base notamment de la capacité qu'elle aura de fédérer islam, laïcité, judaïsme et chrétienté.

« Nous pouvons, comme l'a rappelé Barack Obama, avoir des histoires différentes, nous pouvons avoir des origines différentes, mais nous voulons tous avancer dans la même direction ».

La Belgique doit relever le défi ce que Maalouf décrit comme : « une humanité consciente de son destin commun, et réunie de ce fait autour des mêmes valeurs essentielles, mais continuant à développer, plus que jamais, les expressions culturelles les plus diverses, les plus foisonnantes, préservant toutes ses langues, ses traditions artistiques, ses techniques, sa sensibilité, sa mémoire, son savoir. »

Ce défi ne sera relevé que si plusieurs conditions sont remplies :

1. Tout d'abord, une volonté politique commune de l'ensemble de nos niveaux de pouvoir, de l'ensemble de nos acteurs socio-économiques, éducatifs, académiques et associatifs, une volonté politique forte, voire radicale, de porter le projet d'une interculturalité réussie tant au Nord qu'au Sud et à Bruxelles, d'oser avancer sans dogme ni a priori avec le sentiment d'écrire une page inédite, délicate et irréversible de l'histoire, de cette histoire d'une certaine humanité que nous ne pouvons rater, une volonté commune d'oser bouger malgré les discours populistes ou extrémistes de certains, malgré les réticences compréhensibles d'un grand nombre d'habitants qui ont besoin de pédagogie et de sensibilisation comme de pain pour comprendre l'urgence d'un nouveau lien social, d'un réel investissement autour des personnes d'origine étrangère et du dialogue à nouer avec elles.

Le projet de « l'interculturalité » réussie vise tant l'harmonie des relations entre francophones et néerlandophones que celle des relations entre Belges de souche et nouveaux Belges. Le plus beau schéma institutionnel à poursuivre sera celui d'une vie ensemble à redéfinir, d'une égale **dignité à redécouvrir, d'un respect mutuel à construire entre chaque citoyen quelles que soient son origine, sa couleur, ses convictions, sa langue maternelle...**

C'est un projet pour aujourd'hui et pour demain, c'est aussi un projet pour les 10 prochaines années tant les défis de la mixité sont complexes

et nombreux.

2. Deuxième condition, nous devons choisir la voie de l'interculturalité et non celles de la multiculturalité, du communautarisme ou de l'assimilation.

Le nom choisi pour les Assises ne trompe pas : il s'agit de réussir l'interculturalité et non la multiculturalité, de réussir la mixité et de bannir les communautarismes, de promouvoir les identités ouvertes et de lutter contre les identités fermées. La multiculturalité désigne la simple coexistence indifférente de diverses cultures au sein d'un même ensemble, alors que l'**interculturalité** évoque le lien interpersonnel, le dialogue, l'insertion, le projet collectif qui allie unité et diversité, respect des identités et projet collectif.

L'interculturalité, c'est à la fois une politique de citoyenneté forte et d'adhésion à des valeurs communes indispensables à la cohésion sociale, une politique de respect des différences et des identités plurielles et une politique ferme de lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes et contre tous les types de racisme qui peuvent lui être liés.

L'interculturalité, c'est opter pour une civilisation où les minorités peuvent être elles-mêmes sereinement et ouvertement tout en participant à un projet de citoyenneté commun.

L'interculturalité, c'est la promotion d'une société inclusive au sein de laquelle aucune personne n'est ni marginalisée, ni exclue.

L'interculturalité, c'est la **médiation et la réconciliation** au-delà des clivages culturels, c'est la lutte contre la fragmentation sociale et l'insécurité, tout en favorisant l'intégration et la cohésion sociale.

L'interculturalité, ce n'est pas le communautarisme. Dans un monde dominé par les clivages identitaires, nous devons, en effet, éviter que chacun ne s'isole dans ses certitudes et que le débat n'ait plus sa place.

Le communautarisme est, pour moi, la négation de la citoyenneté. Autant il est essentiel de prendre en compte ses différentes composantes de manière implicite et souple afin que chacun se sente représenté, autant il est pernicieux, et même destructeur, d'instaurer un système fermé qui partage durablement la Nation en tribus rivales ou non.

Contrairement au communautarisme, l'interculturalité prône des **normes communes et exclut le relativisme moral**. Contrairement au communautarisme, l'approche interculturelle admet **le rôle essentiel du secteur associatif** de la société civile que je voudrais saluer ici tant leur action au quotidien est fondamentale et salutaire.

Si la démocratie serait la première victime du repli identitaire, l'interculturalité peut devenir sa planche de salut car elle permet aux citoyens de gérer leurs diversités, de formuler des valeurs communes, d'envisager l'avenir ensemble.

L'interculturalité, ce n'est pas non plus sombrer dans l'aveuglement que constituerait une volonté d'assimilation à tout prix qui nierait la richesse d'identités plurielles, qui imposerait une pensée unique contraire au pluralisme qu'exige la démocratie.

Contrairement à l'assimilation, l'interculturalité reconnaît que **les pouvoirs publics doivent être impartiaux** – au lieu de prendre pour seule norme le système de valeurs de la majorité, elle refuse une société dans laquelle « le vainqueur remporte tout », elle évite tout abus de position dominante.

L'interculturalité, c'est, pour moi, une politique de respect et d'égalité des chances.

Nicolas Sarkozy, que je cite en général très peu, sauf lorsqu'il m'arrive de partager quelques idées, précisait récemment, à raison, que : « Répondre au défi de la diversité en recourant à des critères ethniques ou religieux conduirait à prendre le risque de dresser les uns contre les autres des communautés rivales et à enfermer chacun dans son identité et son histoire alors même qu'il s'agit de le faire accéder à une citoyenneté pleine et entière, de conforter le sentiment de son appartenance à quelque chose qui le dépasse et qui l'ouvre sur l'universel. (...) C'est en rétablissant l'égalité des chances que notre pays fera droit à la diversité. C'est en rétablissant l'égalité des chances qu'elle viendra à bout de la tentation communautariste. »

Barack Obama ne dit pas autre chose : « Tant que notre relation restera définie par nos différences, nous donnerons du pouvoir à ceux qui sèment la haine et non la paix et qui encouragent le conflit au lieu de la coopération qui peut aider nos deux peuples à connaître la justice et la prospérité. C'est ce cycle de la méfiance et de la discorde qui doit être brisé. (...) Nous devons consentir un effort soutenu afin de nous mettre à l'écoute et d'apprendre les uns des autres ; de nous respecter mutuellement et de rechercher un terrain d'entente. »

IV. Le moyen de réussir ce défi : les Assises de l'interculturalité et un dialogue interculturel continu

Les Assises que nous lançons aujourd'hui ne doivent pas être une opération ponctuelle, ni une grande messe, ni encore une manière confortable d'éluider les questions brûlantes de notre actualité : port des signes distinctifs religieux, risque d'importation des conflits du Proche-Orient, violences des derniers jours dans certains quartiers...

Les Assises se veulent non seulement une opération profonde abordant sans tabous les sujets qui fâchent, une opération concrète devant déboucher sur de vraies propositions et recommandations, mais aussi et surtout une opération qui préfigure en tous cas, quelles que soient ses conclusions, du mode idéal de gestion future de la problématique liée à l'interculturalité : celle d'un dialogue, dialogue interculturel qui doit devenir structurel et traverser toutes les veines de la citoyenneté belge, un dialogue véritable antidote au rejet et à la violence, un dialogue outil de prévention et de règlement des conflits.

Les Assises que nous lançons poursuivent quatre objectifs majeurs :

1. Permettre, après un large débat d'une année avec l'ensemble des acteurs et personnes concernées, d'aboutir à de nouvelles

recommandations, des propositions d'actions, des initiatives réglementaires ou législatives relatives à différentes thématiques liées à l'interculturalité... Ces recommandations seront adressées non seulement aux différents gouvernements, mais aussi et surtout aux différents acteurs de la société.

Pour réaliser cet objectif, un Comité de pilotage paritaire francophone et néerlandophone a été constitué. C'est un comité de pilotage équilibré et compétent, rassemblant des expertises multiples et variées, des histoires et origines diverses, des sensibilités laïques, chrétiennes, athées ou agnostiques, musulmanes ou juives... Ce comité sera chargé d'encadrer le processus intellectuellement et en toute indépendance. Il pourra procéder à des auditions et rédigera les recommandations.

2. Organiser dans l'ensemble du pays et de ses villes de nombreux espaces de dialogue et de rencontres citoyennes où la diversité fera l'objet de débats collectifs en vue de sensibiliser l'ensemble des citoyens à la thématique de l'interculturalité, d'informer sur l'identité de l'autre, ses problèmes, d'oser l'expression mutuelle sur les attentes, craintes et constructions de pensées des uns à l'égard des autres et, enfin, de permettre les rencontres au quotidien entre personnes d'origines différentes. Concrètement, sur base de l'Appel à projets lancé en mai 2009, 67 projets locaux ont été désignés par un jury indépendant pour organiser différentes activités de ce type dans l'ensemble du pays. Un nouvel appel à projet est lancé aujourd'hui sur le site www.interculturalite.be.

3. Développer une politique de communication dans l'ensemble du pays permettant de promouvoir la richesse des cultures, la réussite des insertions, du métissage de la société, la valorisation des talents et tenter de casser les stéréotypes et caricatures. Concrètement, des campagnes de communication et de sensibilisation ont été préparées, notamment par le secteur associatif, et se dérouleront parallèlement aux Assises. Des initiatives spécifiques seront également organisées avec les médias écrits et audiovisuels. Un site Internet est également mis en ligne pour permettre à tous les acteurs et visiteurs d'avoir un espace d'échange, une source d'informations et de références.

4. Permettre aux acteurs de terrain associatifs ou publics et aux autorités publiques des différents niveaux de pouvoir, d'échanger les « bonnes pratiques » imaginées ou développées au niveau local ou dans leurs cadres d'action respectifs. Concrètement, différentes rencontres seront organisées pour permettre ces échanges entre acteurs.

V. Conclusions

Si nous avons tous un « devoir de mémoire », nous devons aussi avoir un « devoir de futur » car c'est un peu, voire beaucoup, du futur de notre société, de notre communauté de vie, que nous mettons dans les mains des Assises.

Ce débat est urgent. Il ne peut être éludé. Il ne peut être manipulé. Il ne peut être boycotté. Ce débat est sensible car il touche au plus profond des identités

multiples de nos citoyens, des représentations qu'ils se sont construit, des valeurs qu'ils défendent...

Ce débat ne peut être abordé qu'avec subtilité, ouverture, sens de l'égalité et du dialogue, loin des idées toutes faites, des stéréotypes réducteurs, des simplismes blessants, des mots qui heurtent, des regards suspicieux.

Ce débat est compliqué et ne peut se suffire de monologues rigides. Il doit comprendre et intégrer la crainte légitime de la communauté juive face aux résurgences d'un antisémitisme inacceptable, la multiplicité des significations que peut avoir le voile, la nécessité de poursuivre le combat inachevé pour l'égalité des droits des femmes, la finesse de l'âme africaine. Il doit conjuguer les héritages du siècle des lumières avec la demande de spiritualité d'un nombre important de citoyens.

Il doit oser entrer dans l'âme et le cœur de l'autre pour définir les contours de nos futurs règles et valeurs de vie.

Il ne pourra transiger sur les principes d'égalité des chances, de non-discrimination et de tolérance.

Il devra être intelligent, inclusif et se refuser l'exclusive facile.

Il devra avoir le courage d'établir la frontière entre les principes, les règles, les valeurs communes qui fédèreront la Belgique de demain, et les espaces de différences, de diversités et de particularités qui lui donneront sa richesse, sa liberté d'être et de pensée.

Il devra dessiner les contours des principes de neutralité, d'égalité, de liberté religieuse et d'enseignement. Il devra tracer la ligne des rapports entre les religions et l'Etat. Il devra donner les recettes d'une nouvelle pédagogie qui prépare à l'ouverture à l'autre. Il devra exprimer ce que les médias, le monde de l'éducation, le monde et la justice et de la police devront changer et proposer pour avoir un rapport plus harmonieux et respectueux de la diversité des citoyens. Il devra mettre en évidence ce que les parents, les responsables politiques, les écoles, etc., devront prendre comme nouvelles responsabilités pour investir massivement dans l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi, il devra aborder l'importance des règles de droit, de la civilité et de la sécurité.

Les Assises de l'Interculturalité c'est un appel à tous. Cet appel demandera d'ouvrir les yeux sur les nouveaux visages de notre population, les souffrances de la non-insertion, les craintes de la non-compréhension ; un appel à chacun, chaque citoyen, chaque responsable, chaque association, chaque classe, chaque jeune à oser regarder l'autre avec d'autres yeux et à comprendre son histoire, à se parler, à se rencontrer ; un appel à ce que chaque employeur se demande s'il regarde tous les C.V. qu'il reçoit avec les mêmes yeux ; un appel à ce que chaque niveau de pouvoir de la commune à l'Etat fédéral s'interroge sur l'aspect suffisamment volontariste de sa stratégie de diversité.

Car c'est cela que nous vous demandons aujourd'hui, Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers membres du Comité de pilotage, c'est d'écrire ensemble, en toute indépendance, une stratégie pour une diversité forte, mobilisatrice et audacieuse qui donnera une place, une relation et une compréhension à ceux qui ne l'ont pas.

Je conclurai en citant à nouveau Amin Maalouf : « **Réconcilier, réunir, adopter, apprivoiser, pacifier, sont des gestes volontaires, des gestes de civilisation, qui exigent lucidité et persévérance ; des gestes qui s'acquièrent, qui s'enseignent, qui se cultivent. Apprendre aux hommes à vivre ensemble est une longue bataille qui n'est jamais complètement gagnée. Elle nécessite une réflexion sereine, une pédagogie habile, une législation appropriée et des institutions adéquates. (...) L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle se construit et se transforme tout au long de l'existence. »**

Et enfin une phrase de Martin Luther King :

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. »